









## **CONSORTIUM ERASMUS DU BEAUVAISIS (Version 05-24)**

Le consortium du Beauvaisis a obtenu l'accréditation n°2021-1-FR01-KA120-SCH-000045358 en date du 26 janvier 2022 suite au dossier déposé le 17 Octobre 2021. Il est piloté par la lycée Félix Faure et composé des établissements : Lycée Félix Faure, Collège Gérard Philippe, Collège Henri Beaumont, Collège Jean-Baptiste Pellerin. Il permet d'obtenir des subventions pour effectuer des mobilités d'élèves pré bac ou de personnels ayant un lien direct avec l'un des membres du consortium. Ils doivent contribuer à l'atteinte des objectifs du dossier et dans le respect de l'évaluation de celui-ci. Une convention permet de préciser les modalités de fonctionnement.

# OBJECTIF 1: Développer la citoyenneté européenne des élèves et personnels

#### **MESURE DES PROGRES ACCOMPLIS**

- Nombre d'élèves désireux de participer à une mobilité Erasmus+
- Nombre d'enseignants désireux de participer à une mobilité apprenante ou à la construction d'une mobilité d'élèves
- Nombre d'élèves poursuivant leurs études hors secteur géographique proche
- Suivi de cohorte avec focus sur la répartition des choix de filière de formation
- Nombre de projets menés en lien direct avec l'objectif fixé

# OBJECTIF 2: Favoriser le développement d'un cadre scolaire bienveillant et inclusif

#### **MESURE DES PROGRES ACCOMPLIS**

- Questionnaire systématisé de début et de fin de projet pour mesurer les progrès accomplis
- Nombre de projets d'ouverture mis en œuvre
- Nombre de bénéficiaires directs, élèves et personnels, des activités liées au projet
- Nombre d'élèves volontaires pour intégrer les CVC/CVL Impact sur les faits établissement

#### **OBJECTIF 3: Renforcer ambition, motivation et bien-être**

### **MESURE DES PROGRES ACCOMPLIS**

- Questionnaire systématisé de début et de fin de projet pour mesurer les progrès accomplis
- Les choix d'orientation des participants en fin de 3ème ou après le baccalauréat
- Les effets sur la mobilité des élèves
- Les décrochages éventuels et la typologie es formations demandées

#### **MONTANTS DES SUBVENTIONS**

Pour vous aider à estimer le montant prévisionnel d'une mobilité, l'Agence nationale a développé un **simulateur** : <u>Aide au calcul du montant prévisionnel d'une mobilité (SCO 2022)</u>

Calculateur de distance en ligne

<u>Taux applicables pour les contributions</u> unitaires

#### PREPARATION DE LA MOBILITE

Une mobilité se prépare, pédagogiquement, administrativement, financièrement.

Aussi, afin de faciliter le traitement administratif et financier des dossiers, et de permettre aux personnels/établissements de disposer de leur avance de 80 % suffisamment en amont de la mobilité, il est recommandé de lancer la procédure de mise en œuvre de la mobilité (voir page suivante) au minimum 12 semaines avant la mobilité.

#### **VALORISATON DE LA MOBILITE**

Une mobilité à l'étranger se valorise. Des compétences et connaissances sont acquises durant celle-ci. <u>L'Europass</u> <u>mobilité</u>, reconnu dans 33 pays, remis pour personnalisation aux bénéficiaires avant la mobilité, est ensuite complété et signé par l'organisme d'envoi, l'organisme d'accueil et le bénéficiaire. <u>Tutoriel Europass mobilité</u>

## **CONTACT**

Consortium Erasmus du Beauvaisis
Lycée Félix Faure – Sérine Kadid
03 44 48 64 64 – <u>erasmus.beauvaisis@ac-amiens.fr</u> 31 boulevard de l'Assaut 60000 Beauvais

#### CONTACT

Proviseur – Hélène Benkoski Adj-gestionnaire – Agent comptable : Sami Ramdani : 03 44 48 64 64











# **CONSORTIUM ERASMUS DU BEAUVAISIS (Version 05-24)**

Procédure de mise en œuvre -

Convention de financement n°: 2023-1-FR01-KA121-SCH-000127020

	onvention de financement n° : <u>2023-1-FR01-KA121-SCH-000127020</u>			
N°	À effectuer	Destinataire et versior		
	AVANT LA MOBILITÉ – PRÉPARATION ET CONTRACTUA	<b>LISATION</b>		
Prendre connaissance de ce document				
	Comment compléter les documents contractuels			
1	Dès que possible			
	Faire émarger pour toutes les réunions préparatoires	A conserver		
	<u>Informer la tête de consortium du projet de mobilité</u> (information envoyée			
	automatiquement au consortium et récapitulatif adressé au demandeur)			
	Définir le ou les objectifs concernés par la mobilité (obj 1, 2 ou 3)			
	Mettre en place les indicateurs pour mesurer les progrès accomplis (en lien avec			
	les objectifs et le dossier d'accréditation)			
	Sélectionner et préparer les participants			
	Préparer la mobilité administrativement et financièrement :			
	- Choix du partenaire : <u>Formulaire P.I.F</u> (Partner identification form)	A conserver		
	- Formulaire de déclaration, pour les mobilités de groupe, auprès des	Rectorat		
	services académiques			
	- Pour les stages d'observation (personnels), faire une demande			
	d'autorisation de quitter le territoire, sous couvert du chef d'établissement.	NAI		
	- Déclaration <u>ARIANE</u> auprès du Ministère des affaires étrangères	Ministère		
	- Remplir la procuration pour les établissements membres du consortium	Lycée F. Faure		
	(2 originaux à signer)	I / E E		
2	Remplir et faire signer et transmettre :	Lycée F. Faure –		
	Les contrats pédagogiques pour les mobilités de groupe des apprenants (Voir	avec signatures		
	explications) – + les certificats de scolarité pour les élèves	originales		
	Les contrats pédagogiques pour les <b>mobilités individuelles</b> des apprenants (Voir			
	explications) – + les certificats de scolarité pour les élèves			
	expireutions)   les ceruments de sécurité pour les éleves			
	Le contrat pédagogique pour une visite préparatoire			
	is contact pedagographe pour une vibre preparatoire			
3	Remplir, faire signer et transmettre <u>les contrats financiers</u> pour les mobilités	Lycée F.Faure – avec		
	individuelles	signatures originales		
		et les documents		
	Vérifier, parmi les participants, les publics concernés par le « soutien pour	originaux pour le		
	l'inclusion »	soutien pour		
		l'inclusion		
Le l	ycée Félix Faure, après réception de toutes les pièces, verse 80% du montant des bou	rses à l'établissement		
	concerné par les mobilités et fournit les <b>licences pour l'outil d'assistance linguistiqu</b> e			
4	Dès que possible	,		
	Afin d'accéder à la plateforme et de profiter des différents contenus déjà			
	disponibles, les participants devront se créer un compte EU Login.			
	<u>Un module d'introduction</u> a été mis au point par la Commission Européenne afin			
	de les accompagner dans la prise en main de la plateforme.			
	Aide à la création du compte EU login.			
	Tutoriel pour accéder au contenu d'apprentissage			

	PENDANT LA MOBILITÉ			
5	Préparer les pièces justificatives à remettre après la mobilité :  - Justificatifs de transport (billets, factures, carte d'embarquement)  - Justificatifs d'hébergement en famille d'accueil (voir exemples)  - Justificatifs d'hébergement autres (ex. : facture hôtel et/ou facture organisme intermédiaire)			
	Faire remplir le contrat pédagogique par l'organisation d'accueil ainsi que le complément au contrat pédagogique pour les mobilités individuelles			

	AU RETOUR DE LA MOBILITÉ	
6	Transmettre les pièces justificatives suivantes :  Activités individuelles : La preuve de la participation à l'activité, sous la forme d'un Europass mobilité, ainsi que les dates de début et de fin de l'activité. Lorsque des personnes ont accompagné les participants au cours de l'activité, leur nom et la durée de leur séjour doivent également être indiqués ;  Les documents justificatifs sont signés par l'organisme d'accueil et le participant -> Complément au contrat pédagogique  Contrat financier signé entre le bénéficiaire et le participant pour les activités individuelles à l'exception des mobilités d'accompagnateurs et des visites préparatoires.	Lycée F. Faure – avec signatures originales
	Activités de groupe : la preuve de la participation à l'activité sous la forme d'une liste des participants (y compris pour les accompagnateurs) et le programme d'apprentissage mis en œuvre y compris le calendrier des activités, les méthodes utilisées, les acquis d'apprentissage, ainsi que les dates de début et de fin de l'activité. Les documents justificatifs sont signés par l'organisation d'envoi et l'organisation d'accueil.	
	Attestation de présence pour les activités de groupe	
	Complément au contrat pédagogique pour les mobilités individuelles	
	Contrats pédagogiques + complément, le cas échéant Justificatifs de transport nominatifs (billets, factures, carte d'embarquement) Justificatifs d'hébergement nominatifs : facture nominative ou <u>attestation</u> <u>d'hébergement</u>	
	Visite préparatoire: la preuve de la participation à l'activité sous la forme d'une liste des participants et le programme d'apprentissage mis en œuvre. Les documents justificatifs sont signés par l'organisation d'envoi et l'organisation d'accueil. Complément au contrat pédagogique pour les visites préparatoires	
7	Le participant doit compléter et soumettre le questionnaire UE en ligne après la mobilité à l'étranger dans les 30 jours calendaires suivant la réception de la notification l'invitant à le faire.  Les participants qui ne complètent pas et qui ne soumettent pas le questionnaire UE en ligne seront susceptibles de rembourser partiellement ou intégralement le soutien financier reçu sur demande de leur organisme d'envoi	Numérique
8	Effectuer le test linguistique de retour de mobilité	Numérique
9	Créer un Europass pour les participants à la mobilité depuis <u>le site</u>	Copie numérique avec signatures au Lycée F.Faure
10	Transmettre tout document permettant de communiquer sur votre mobilité  Rapport (forme libre), articles de journaux, lien vers un blog, vidéo,  Ainsi que les indicateurs qui permettent de mesurer vos progrès par rapport à ou aux objectifs fixés pour la mobilité  Pensez à utiliser les logos de la commission européenne : Identité visuelle des programmes européens	A conserver + lycée Félix Faure

Après contrôle des pièces justificatives et de la complétion des questionnaires et tests linguistiques, le lycée Felix Faure procède au versement des 20% restants des forfaits voyage et séjour.

À partir de la rentrée scolaire 2022, les lycéens des voies générale et technologique intéressés par une période de mobilité scolaire européenne et internationale bénéficient de <u>nouveaux dispositifs</u>. L'objectif est de faciliter leur mobilité individuelle, en l'inscrivant dans leur parcours scolaire et en lui conférant <u>une reconnaissance pour l'examen du baccalauréat</u>.